

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

**EXTRAIT N° 27.22 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU 13 JUIN 2022**

**Membres du Bureau Communautaire :**

- **En exercice** : 17 (vacance d'un poste de membre du Bureau)
- **Présents ou représentés** : 16
- **Votants** : 16
- **Suffrages exprimés** : 16 (16 pour)
- **Secrétaire de séance** : M. Florent ARMAND

Le treize juin deux mille vingt-deux, à dix-sept heures, le Bureau Communautaire dûment convoqué le sept juin deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire en visioconférence sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

**Présents** : ARLAUD Véronique, ARMAND Florent, D'HEILLY Alain, DUPRAT Jean-Marc, DURANCEAU Damien, GARCIN Françoise, GARCIN Martine, MAGNAN Jean-Michel, MAGNUS Philippe, MARTIN Florent, MORENO Juan, SCHÜLER Jean, SIGAUD Jean-Yves, SPAGNOU Daniel, TEMPLIER Jean-Pierre, TENOUX Gérard.

**Absent excusé** : GAY Robert

**ORDRE DU JOUR : Attribution du marché de travaux pour la requalification de l'accueil du site de Chabre / lot n° 2**

Par délibération n°07.22 du 21 février 2022, le bureau communautaire a autorisé le lancement d'un marché de travaux pour la requalification de l'accueil du site de Chabre.

Un avis d'appel public à concurrence a été publié le 31 mars 2022 en distinguant 2 lots :

- Lot n° 1 : Génie civil
- Lot n° 2 : Aménagement du site de décollage

4 plis ont été reçus, dont :

- 2 plis pour le lot n°1 de SAS Guiramand et Edmond Polder
- 2 plis pour le lot n°2 de Brigades Natures-LRS et Buëch Durance Travaux.

Par délibération n°18-22 en date du 9 mai 2022, le bureau communautaire a attribué le lot n° 1 à la société Edmond Polder.

Pour le lot n° 2, des demandes complémentaires ont été adressées aux entreprises.

Après analyse des réponses, l'offre qui apparaît économiquement la plus avantageuse selon les critères énoncés dans le règlement de consultation (prix de la prestation 50 % et valeur technique 50%) est celle présentée par l'entreprise Buëch Durance Travaux pour un montant de 26 285 € HT.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire :

- attribue le lot n° 2 du marché de travaux pour la requalification de l'accueil du site de Chabre à l'entreprise Buëch Durance Travaux pour un montant de 26 285 € HT ;
- autorise le président à signer les documents nécessaires à son exécution.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,  
Le jour de réception en Préfecture.  
Pour extrait conforme  
Le Président,  
Daniel SPAGNOU

